

CCAM : Liste des actes ouverts aux sages-femmes à compter du 11 mars 2016

Code	Texte	Tarif	RC*	AP**
Chap. 8	APPAREIL URINAIRE ET GÉNITAL			
JKHD001	Prélèvement cervicovaginal <i>Prélèvement cervicovaginal pour frottis cytologique</i>	12.46		
JKLD001	Pose d'un dispositif intra-utérin	38.40		
JKGD004	Ablation d'un dispositif intra-utérin, par voie vaginale			
JKKD001	Changement d'un dispositif intra-utérin	38.40		
JLLD001	Pose de dispositif intra-vaginal <i>Pose de pessaire, de diaphragme, de cape cervicale</i>	0		
JLGD001	Ablation ou changement de dispositif intra-vaginal	0		
Chap. 9	ACTES CONCERNANT LA PROCRÉATION, LA GROSSESSE ET LE NOUVEAU-NÉ			
JQQP001	Enregistrement du rythme cardiaque du fœtus d'une durée de plus de 20 minutes, en dehors du travail			
09.01.02	Échographie de l'utérus gravide			
	<i>A l'exclusion de : échographie et/ou échographie-doppler de contrôle ou surveillance de pathologie (chapitre 19) Facturation : les actes d'échographie de grossesse peuvent être facturés une fois par trimestre ; un examen de complément de l'échographie de grossesse du 2ème ou 3ème trimestre par un médecin autre que celui ayant effectué le 1er examen peut être demandé en cas sur signes d'appel échographiques, en cas de suspicion de pathologie foetale sévère</i>			
ZCQM007	Échographie du petit bassin [pelvis] féminin pour surveillance de l'ovulation <i>Indication : quand l'acte est réalisé par une sage-femme, la prescription d'un médecin est nécessaire</i> <i>Facturation : 3 actes d'échographie maximum par cycle</i>	37.80		AP**
ZCQM009	Échographie-doppler du petit bassin [pelvis] féminin pour surveillance de l'ovulation <i>Indication : quand l'acte est réalisé par une sage-femme, la prescription d'un médecin est nécessaire</i> <i>Facturation : 3 actes d'échographie maximum par cycle</i>	42.25		AP**
JNQM001 [F, P, S]***	Échographie non morphologique de la grossesse avant 11 semaines d'aménorrhée	35.65		
JQQM010	Échographie biométrique et morphologique d'une grossesse uniembryonnaire au 1er trimestre	61.47		
JQQM015	Échographie biométrique et morphologique d'une grossesse multiembryonnaire au 1er trimestre	71.57		
JQQM018	Échographie biométrique et morphologique d'une grossesse unifœtale au 2ème trimestre <i>Avec ou sans :</i> <i>- échographie-doppler des artères utérines de la mère</i> <i>- échographie-doppler des vaisseaux du cordon ombilical</i> <i>À l'exclusion de : échographie d'une grossesse unifœtale à partir du 2ème trimestre avec échographie-doppler des artères utérines de la mère et des vaisseaux du fœtus, pour souffrance foetale (codée JQQM002)</i>	100.20		
JQQM016	Échographie biométrique et morphologique d'une grossesse unifœtale au 3ème trimestre	100.20		

